Le 18/04/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Ville de Troyes | Temps de lecture : +/- 45 secondes

Permanences des élus dans les quartiers - Semaine du 21 au 27 avril 2025

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

Mardi 22 avril, de 17h à 18h :

Monsieur Jean-Charles MARASSE, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier du Point du Jour, 2 place de Soëst

Mercredi 23 avril, de 10h à 12h :

Madame Loëtitia BEURY, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Marots, 23 rue Trouvassot

Jeudi 24 avril, de 16h30 à 17h30 :

Madame Karima OUADAH, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

Vendredi 25 avril, de 10h à 11h30 :

Madame Rachida BOUDADI, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Vendredi 25 avril, de 16h à 18h :

Madame Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier du Point du Jour, 2 place de Soëst

Samedi 26 avril, de 11h à 12h :

Monsieur Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire chargé des quartiers Point du Jour et Vassaules et de la Réserve communale de Sécurité civile*

Salle Multi-activités Marie-Louise Fautsch, 13 rue Grégoire Pierre Herluison

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

VOS CONTACTS

Ville de Troyes
Service relations presse
03 25 42 34 33
06 07 29 81 22
relations.presse@troyes-cm.fr